



PLCMEUR
PLAÑVOUR

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260928-DB20260925-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du
Mardi 22 septembre 2026

Séance Publique du
Lundi 28 septembre 2026

**PROPOSITION D'ADHESION AU REGROUPEMENT DE LA REGION BRETAGNE POUR LA VALORISATION
DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE)**

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Anne-Valérie RODRIGUES, Claude ORVOINE, Liliane MARTEVILLE, Cédric ORVOËN, Brigitte LE LIBOUX, Christian PERRIEN, Marie-Christine LE NORMAND, Annie BRUNET, Christian LAURENT, Pascaline ALNO, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Christian CHEMOUL, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Aurélie DIRINGER-DAGORNE, Carole DE AMORIM, Liziane LASCOMBES, Marianne POULAIN, Ludovic ILLIEN, Mathieu GAUTHIER LE PRIOL, Aymeric VAZ PIRES, Jack MAIGNAN, Corinne GOADEC, Olivier MAZÉAS, Maïté BRISELET, Lysiane METAYER, Erwan RIBAUT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Guillaume GOURLAIN à Brigitte LE LIBOUX, Thomas EDOUARD à Armelle GEGOUSSE.

Secrétaire de séance : Liliane MARTEVILLE.

Présents	: 31
Pouvoirs	: 02
Absent	: 00

n°25

PROPOSITION D'ADHESION AU REGROUPEMENT DE LA REGION BRETAGNE POUR LA VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE)

Rapporteur : Armelle GEGOUSSE

Le 28 février 2018, la commune de Ploemeur a adhéré à la démarche de mutualisation pour la collecte et la vente des certificats d'économie d'énergie auprès de Lorient Agglomération.

La Mission Sobriété et Transition Energétique en charge de cette démarche accompagne les collectivités adhérentes pour maximiser le volume des CEE des travaux réalisés sur le patrimoine de la commune.

Elle élabore, puis dépose, les dossiers de demandes de ses adhérentes et en assure la vente pour ensuite reverser à la commune les recettes financières de la façon la plus optimisée possible.

Dans un contexte de renforcement des exigences liées au dispositif CEE, de complexification des procédures de dépôt et de contrôle des opérations (la Direction Générale de l'Environnement et du Climat a renforcé les conditions de délivrance des CEE en intégrant des contrôles sur site des opérations), il est de plus en plus difficile de mobiliser pleinement ce dispositif.

Pour cette raison, la Région Bretagne a mis en place un regroupement régional pour la valorisation des CEE. Cette démarche collective vise à faciliter les dépôts de demande de CEE pour ses membres.

Pour Lorient Agglomération, l'adhésion à ce regroupement présente plusieurs avantages :

- Des dépôts de demande de CEE supplémentaires à ceux qu'elle réalise annuellement,
- La simplification des contrôles des opérations,
- La massification des volumes de CEE avec l'obtention d'un meilleur prix de vente.

Afin de bénéficier de ces avantages, l'adhésion au regroupement régional doit être validée par chaque commune membre de Lorient Agglomération qui souhaite prendre part au dispositif. A cet effet, l'annexe jointe propose le projet de convention avec la Région Bretagne.

Dans les faits, cela ne modifiera en rien les processus de valorisation actuels mais permettra de mandater Lorient Agglomération pour l'instruction des dossiers de la commune sur le compte CEE de la Région Bretagne.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission 3 "Ressources et moyens généraux" en date du jeudi 17 septembre 2026 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la convention annexée à la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à ce dossier.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Liliane MARTEVILLE,
Secrétaire de séance



Ronan LOAS,
Maire

